

La nécessité d'inscrire les événements démographiques

et leurs statistiques à l'état civil

Yahia LAMARA MAHAMMED

Université de Mostaganem

Mots clés : naissance, mariage, décès, mouvement de la population, planification, projection, développement, statistique, fait démographique, phénomène démographique, événement démographique.

Introduction :

L'inscription des événements démographiques et leurs statistiques de la naissance de l'individu jusqu'à son décès et tous les changements qui surviennent sur sa vie, tels que le mariage et le divorce, ont une énorme importance, non seulement pour l'individu comme il paraît à certains, mais aussi pour le gouvernement et toutes ses institutions.

L'intérêt et la motivation à l'enregistrement des faits d'état civil et sa statistique, sont à la mesure de l'utilité et de l'importance de l'événement. C'est dans ce point, qu'on peut poser les questions suivantes:

- Où se situe l'importance de l'état civil ? C'est-à-dire, quel est le rôle que joue l'état civil dans la vie de l'individu ?
- Pourquoi les événements démographiques sont inscrits dans le service de l'état civil et spécialement leurs statistiques ?

De ce fait, deux grandes fonctions sont à souligner :

1. Fonction administrative :

La naissance, le mariage, le décès et autres, sont des événements heureux et tragiques au sein d'une famille, fixés dans la mémoire et

validés par la religion dans les offices et les cérémonies orales, et dans des écrits officiels pour les concernés et les intéressés. Dès que l'événement survient, les actes délivrés se prêtent à de nombreuses utilisations.

L'extrait de naissance est issus des registres de naissance qui indiquent l'identité légale de chaque individu, sa nationalité, ses antécédents parentaux, sa date de naissance d'où l'âge est requis à maintes occasions survenues au cours de sa vie. L'extrait de naissance est utilisé par son porteur pour obtenir une carte d'identité utilisée à plusieurs reprises à s'avoir : faire des affaires et des transactions, signer des actes et des chèques postaux...etc. Il peut également contribuer à la détermination du droit à des prestations d'assurance, à la tutelle des enfants ou à des abattements fiscaux.

Les registres de naissance, sont utilisés aussi par les agents de l'ordre pour confirmer l'identité des personnes suspectes ou fugitives. On peut donc, les considérer comme moyen d'exercer le pouvoir, maintenir la loi et soutenir le système général du pays. Son importance se caractérise aussi politiquement, dans la préparation de liste des jeunes ayant l'âge légal pour le service national et la liste électorale.

L'extrait de décès, sert essentiellement, à la délivrance du permis d'inhumer, il peut également être considéré comme document important dans les procédures d'héritage et justifier les prétentions à des prestations d'assurance et familiales, ainsi que le droit à l'un des époux, encore en vie, à se remarier.

L'extrait de décès peut servir pour apurer les rôles électoraux et prétendre aux prestations de retraite pour les descendants vivants.

En ce qui concerne **l'acte de mariage**, il est considéré parmi les plus importants des sujets en relation avec l'état de la personne durant une large partie de sa vie et continue jusqu'à son décès.⁽¹⁾ C'est une preuve de fait, son lieu et sa date. Il justifie des abattements fiscaux et établit des droits à l'héritage ou toute autre pension et subvention. Ainsi, il peut être utilisé comme preuve de la légitimité ou encore l'ascendance ou la descendance.

L'extrait de divorce, est requis notamment à prouver et à justifier le droit au remariage ou à une naissance ultérieure (survenue après le divorce).

En effet, ces pièces maîtresses précitées, sont fréquemment demandées et même exigées, soit dans le cadre de la scolarisation des enfants, soit dans la situation professionnelle ou dans de nombreuses occasions en relations avec les services administratifs.

2. Fonction statistique:

L'élaboration des différents plans de développement d'un pays, n'est réalisable qu'après avoir pris connaissance de la situation démographique et socio-économique de ce dernier à un moment donné.

Généralement, les données collectées par le biais du recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H.), ainsi que les quelques enquêtes réalisées auprès des ménages, ne sont pas suffisantes parce que le recensement ne se fait que par bond de dix ans, d'où l'ancienneté des informations recueillies, et les enquêtes par sondage sont coûteuses et de longue durée, voir rares, et d'une manière générale, elles ne se basent pas

sur les questions relatives à l'état civil de l'individu.

Des variations sont subies dans une population quelconque d'une année à l'autre, et la seule source capable de suivre cette modification du taux d'accroissement naturel et pouvoir donner annuellement des statistiques démographiques : c'est l'**Etat Civil**. Ainsi, la qualité des données de cette source s'avère majeure.

Cependant, dans le cas où les statistiques de l'état civil sont disponibles et suffisantes, leur utilisation est cruciale pour répondre à 2 types de besoins :

Primo : besoin à court terme (connaissance instantanée de la situation démographique).

Secondo : besoin à moyen et à long terme (planification sociale et économique).

2.1. Besoins à court terme :

L'enregistrement permanent et complet des faits et des statistiques de l'état civil, répondent suffisamment aux besoins suivants :

2.1.1. Analyse et recherche démographique :

Les données statistiques sur les évènements démographiques à savoir: naissances, décès, mariages... peuvent être traitées selon les méthodes de l'analyse démographique, et servies dès lors, à connaître les niveaux et tendances des phénomènes tels que: la fécondité, la mortalité et la nuptialité. L'état civil, dans le cas où il fonctionne bien, sera la seule source qui donne annuellement, un ensemble plus au moins détaillé et fiable de ses statistiques de base. Les nombres de naissance et des décès permettant d'évaluer chaque année l'effectif de la population, se calculent selon l'équation suivante:

$$P_{t+1} = P_t + N_{(t,t+1)} - D_{(t,t+1)} + I$$

Soit :

P : population

N : naissances

D : décès

I : immigration

E : émigration

Remarque : fréquemment, les migrations sont négligeables. On peut même le plus souvent, obtenir annuellement, les effectifs de la population par âge et par sexe.

a / Perspective de population ou démographique:

Avant d'exposer la méthode utilisée pour ces projections et d'affirmer les hypothèses qui les sous-tendent, il est utile de rappeler la définition du terme projection tel qu'il est expliqué par le dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies, c'est "un ensemble de résultats de calcul illustrant l'évolution futur d'une population dans telles ou telles hypothèses qui ne sont pas nécessairement vraisemblables". Alors, il ne faut pas prendre les résultats des projections comme données exactes et certaines.

Généralement, la projection de la population, se fait selon différents scénarios d'hypothèses de comportement des principaux déterminants de la croissance démographique. Le mouvement de population par le jeu des naissances, décès..., présentera un changement pendant la période de projection, ce qui engendra une sous-estimation ou surestimation de la population projetée.

Pour connaître de façon précise et certaine l'évolution de la population à une date donnée, il est nécessaire et important de

réviser et de corriger la projection dès qu'on dispose de nouvelles données en calculant les nouveaux taux de natalité, de mortalité. ⁽²⁾

b / Données de base et hypothèses de travail :

Toute projection nécessite la disponibilité de données de base et la formulation des hypothèses de travail, à savoir:

- La population initiale (de départ).
- Schéma de mortalité de l'année de base et projeté.
- Schéma de fécondité de l'année initiale et projeté.
- Eléments informationnels sur les flux migratoires dans le cas où ce phénomène est statistiquement, mesurable et significatif.

En ce qui concerne la population de départ, la population prise en compte dans la projection, est généralement, celle issue des recensements de la population et de l'habitat actualisée souvent, à partir des données statistiques provenues des faits démographiques lors de l'enregistrement à l'état civil.

Pour les structures de la mortalité, elles sont projetées selon la tendance observée, et en cohérence avec le programme des pouvoirs publics, élaborées à partir des tables de simulations abrégées du moment et par genre confectionnées à l'aide des statistiques d'état civil et ajustées par les résultats des différentes enquêtes réalisées à ce moment là.

Il en est de même pour le schéma de fécondité, élément principal dans le mécanisme d'accroissement de la population, qui est élaboré généralement à partir de l'historique des taux de fécondité générale, confronté aux schémas issus du R.G.P.H., des enquêtes démographiques et notamment des statistiques des faits d'état civil.

Enfin, pour le phénomène de migration, souvent faute de données, le solde migratoire est supposé nul tout au long de la période projetée.

Lors d'une projection, on essaiera de tenir compte des niveaux des différents phénomènes démographiques et de leurs évolutions. Or, il se peut qu'un événement imprévisible ait lieu au niveau de la mortalité (l'insécurité qu'à connu l'Algérie durant plus d'une décennie, à engendré une forte mortalité), ou au niveau de la fécondité, par exemple: une très forte natalité. Dans ces cas-là, les projections précédentes, seront sans doutes, erronées et insignifiantes, elles devront être révisées au fil des années, cette révision ne sera faite qu'à partir d'un état civil parfait.

c / Méthodes de projection :

L'évaluation de volume de la population et de sa structure, dans le futur, d'une date donné P_0 comme base de la projection à une date ultérieure P_t (population à la date finale de la projection), se fait à travers la projection démographique, qui se justifie par plusieurs méthodes, nous essayerons brièvement, d'en voir deux: Méthode du taux d'accroissement et Méthode des composantes (à l'aide du logiciel FIVFIV).

c-1 / La méthode du taux d'accroissement :

c-1-1 / Présentation de la méthode :

La population est en variation à cause de la continuité des phénomènes : natalité, mortalité, immigration et émigration qui constituent les mouvements de population. Ce changement est le résultat de nouvelles naissances, nouveaux décès, des migrants..., qui influent sans doute, sur la croissance de la population.

A partir de ces quatre évènements, on estime :

Le taux d'accroissement naturel: taux d'accroissement calculé avec le seul accroissement naturel au numérateur. **C'est la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité pour la période considérée.**⁽³⁾

Le taux du solde migratoire: rapport de la différence entre l'immigration et l'émigration (solde migratoire) à la population moyenne.

A laide de ces éléments, on détermine le taux d'accroissement démographique, facteur vital de cette méthode, et qui est utilisé dans la formule suivante :

$$P_n = P_0 (1 - R)^{n-0}$$

Soit :

P_0 : Population de l'année de base.

R : Le taux de croissance de la population.

P_n : Population à la fin de la projection.

Ainsi, on aura la population projetée à la fin de chaque période

c-1-2 / Critique et limite de la méthode :

La dynamique de population, représente le modèle aléatoire le plus complexe à cause de la multiplicité et la complicité de ses facteurs. Il est vrai que la natalité et la mortalité

sont deux évènements aléatoires.

Par conséquent, on ne peut pas supposer que le taux d'accroissement R est constant, on pourra par ailleurs, apprécier d'une façon exacte, l'évaluation du taux d'accroissement naturel si l'enregistrement des naissances et des décès, est parfait.

Ce n'est pas le cas du solde migratoire car il est difficile de saisir ce phénomène à partir uniquement de l'état civil, vu qu'il est lié étroitement, au développement économique. Souvent, il est calculé approximativement, étant donné l'insuffisance des statistiques de la migration d'où la population projetée, n'est-elle aussi qu'approximative.

Si on parle des limites de cette méthode, il ne suffit pas seulement, de connaître le volume de la population globale mais d'apprécier aussi, sa structure, une carte joker pour évaluer les besoins de la population.

c -2 / Méthode des composantes :

Pour avoir une projection plus fine, détaillée et précise, on emploie une deuxième méthode à l'aide du logiciel de projection de la population FIVFIV qui consiste à introduire et à modifier simultanément, une base de données; il fait le traitement à travers plusieurs indicateurs, à titre d'exemple :

- Choisir un modèle parmi les sept existants ; pour l'Algérie, l'Ouest est le mieux adapté (même schéma de mortalité et de fécondité)
- Introduire la population initiale par sexe et par âge.

- Introduire l'espérance de vie à la naissance par sexe.
- Introduire les taux de fécondité par âge existant pour chaque période.
- Introduire le phénomène de migration.

Plus on a des paramètres démographiques fiables à introduire, plus les résultats qui en découlent, sont de qualité meilleur.

La réflexion que nous pouvons tirer de ces projections, est que les statistiques de l'état civil, sont d'une importance cruciale dans n'importe quelle projection. De ce fait, on doit disposer de :

- L'effectif de la population et de sa structure par âge et par sexe
- L'accroissement démographique, c'est-à-dire les taux de natalité, de mortalité, de fécondité et du solde migratoire souvent supposé nul

Ces données de base, sont généralement, issues des R.G.P.H., enquêtes démographiques et de l'état civil, utilisées dans les plans d'action, de planification et de développement car leur existence est indispensable et leur utilité est primordiale.

Dans le cas où l'état civil est suffisamment organisé (pas de sur-enregistrement ou sous-enregistrement), on peut connaître par exactitude, le mouvement de la population à travers les données de

naissances, de décès..., qui peuvent être utilisées pour calculer les différents taux de natalité, fécondité, mortalité et nuptialité, afin de déterminer les variations mensuelles et annuelles du taux d'accroissement et leur répartition géographique.

2.1.2. Détermination des indicateurs

L'enregistrement complet, permanent et annuel des informations sur les naissances, les décès et leurs causes ...etc., constitue un moyen pour une surveillance continue de l'état de santé de la population, et apprécier ainsi, l'état sanitaire du pays afin de prendre des mesures et orienter la lutte contre les divers obstacles. Ces enregistrements nous permettent la détermination des indicateurs de santé, à titre d'exemple, le taux de mortalité par sexe et par âge à l'échelle nationale et communal, ainsi qu'à l'échelle de la wilaya.

En tenant compte de cela, on peut affirmer l'existence d'une relation réciproque entre la santé et la croissance démographique, et le développement social et économique.

En effet, la santé a des effets sur l'évolution démographique, se caractérisant par la diminution du taux de mortalité, de morbidité et par la variation du taux de fécondité. Une meilleure santé, peut accroître la fécondité par l'élimination des infections qui la diminuent. Elle peut aussi réduire l'incidence de maladie, qui risque d'interrompre la grossesse, comme par exemple : la variole ou la tuberculose.

Sur le développement économique, la santé a aussi des effets ; la lutte contre les épidémies, engendre une augmentation de la productivité ; les enfants soumis à des

régimes de malnutrition et à des maladies, sont sujets d'une réduction du coefficient intellectuel.⁽⁴⁾.

L'agrégation des données provenant de l'enregistrement des faits d'état civil, permet de calculer des estimations de la population, d'établir des statistiques sanitaires et de calculer des prévisions démographiques⁽⁵⁾.

2. 2. Besoins à moyen et à long terme : planification sociale et économique.

L'enjeu d'une politique de développement, est de satisfaire les besoins sociaux en vue d'améliorer les conditions de vie et le bien être des êtres humains en utilisant tous les moyens existants.

On distingue ainsi deux catégories de besoins sociaux:

Besoins primaires / On entend par besoins sociaux primaires, les besoins indispensables au développement économique et social de l'individu, Tels que l'alimentation, l'habillement, l'habitation, l'éducation, la santé, le travail...

Besoins secondaires / Par exemple : possession de voiture, organisation de voyage, recherche de loisir, appareil....Ce sont des désirs pour une vie de qualité, éprouvés par une minorité favorisée (privilégiée).

2.2.1. Principaux secteurs d'intervention :

Les statistiques de l'état civil, ne serviront pas seulement, aux recherches démographiques mais également à bien d'autres départements.

On peut parler de politique dès qu'un ensemble coordonné et concerté de décisions visant à atteindre un objectif précis, est adopté par les pouvoirs publics. En ce sens là, une politique se mesure à l'impact qu'elle a sur les comportements des citoyens, leurs attitudes et leurs pratiques à agir sur le mouvement naturel, l'effectif, les structures ou sur la localisation de la population, sa répartition ou sa composition.

La mise en œuvre d'une quelconque politique, nécessite l'intervention de tous les secteurs. Selon Ben Messaoud « la satisfaction des besoins est dépendante des degrés de développement des forces productives (développement de la technique, niveau culturel) et de l'état des rapports sociaux de production (organisation de la société, répartition des revenus...) »⁽⁶⁾.

La planification comme technique, permet d'évaluer et de prévoir le contentement de ces besoins en faisant recours aux projections de population.

Il est évident que les questions de population, ne peuvent pas être résolues isolément, mais elles doivent être saisies dans le contexte élargi de développement ; c'est pourquoi, il ne faut pas dissocier l'environnement socio-économique des politiques démographiques. D'où il est indispensable de tenir compte de l'accroissement démographique de la structure de la population, en vue d'assurer et d'évaluer la situation et l'état de développement du pays.

Cependant, nous essayerons de souligner à quel point la variable population, est incluse dans le champ de la politique concernant l'éducation, l'emploi, la santé à titre d'exemple.

a / Le système éducatif :

Dans ses rapports avec les facteurs démographiques, économiques et sociaux, l'éducation est un facteur clé et prépondérant.

Le rôle que se fixe l'état dans le cadre de la politique de l'éducation, est de garantir la scolarisation et la formation de tous les citoyens à tous les niveaux quels que soient leur classe sociale et leur zone de résidence. Cela se manifeste par la progression du taux de scolarisation et la régression du taux d'analphabétisme.

En effet, les efforts déployés en matière d'éducation, font ressortir une réduction considérable du taux d'analphabétisme, mais malgré le fait que le taux de scolarisation n'a jamais cessé d'augmenter, il n'a guère atteint les 100 %.

L'analyse des expériences passées et l'observation des tendances générales d'évolution du système éducatif et démographique, sont des facteurs majeurs qu'il ne faut pas ignorer afin de déterminer des éléments d'une stratégie nationale en matière de scolarisation et d'analphabétisation.

La prise en charge des analphabètes, s'appuie sur les ressources et les structures de l'Etat (écoles, centres de formations, centres culturels, maisons de jeunes...) et sur les moyens de la société civile. Tout en tenant compte des réalités socioculturelles, ainsi que les ressources limitées du pays.

La mise en œuvre d'une formation adéquate et l'éradication d'analphabétisme, nécessitent des moyens financiers à la hauteur de l'ampleur du problème, ainsi que des moyens audio-visuels ; c'est-à-dire l'utilisation des moyens de communication de masse pour toucher et atteindre le maximum de citoyens analphabètes. Sans oublier le renforcement de

la coopération autant au plan national, qu'au plan international.

Partant de ce constat, il est nécessaire pour organiser et prévoir dans le domaine éducatif, de tenir compte de la projection des effectifs scolaires par âge, par sexe et selon la répartition géographique d'une part, et d'autre part, du taux d'accroissement démographique, qui est considéré comme élément de base de toutes les études. La population scolaire, dépend dans une large mesure, de l'évolution du niveau de fécondité et du taux de survie (niveau de la mortalité infantile et juvénile).

Donc, il est indispensable d'évaluer les besoins en places pédagogiques et de penser à l'encadrement :

- Envisager le nombre d'écoles et de classes à pourvoir ;
- Voir l'effectif par classe ;
- Songer à la formation des enseignants (élever leur niveau culturel et pédagogique).

Il y a deux composants dans l'évolution des effectifs scolaires ; le premier est purement démographique et généralement, basé sur l'effectif de la population d'âge scolaire (6 ans), le second est lié à la performance du système éducatif lui même évalué par le taux de promotion et de redoublement.⁽⁷⁾

b / Le monde de l'emploi :

Dans tous les plans de développement entrepris dans le pays, l'emploi reste un des principaux soucis de l'état qui doit se préoccuper de son niveau global, son élargissement et sa répartition équilibrée à l'échelle nationale et régionale ; sans aucun doute, c'est un objectif prioritaire, majeur et

fondamental qui détermine l'évolution du niveau de vie de la population.

La force active d'un pays, est liée à la taille de sa population. Le rapport population active sur la population totale, influence directement sur les potentialités économiques et engendre des effets de pesanteur sur le revenu par habitant.

En matière d'emploi, l'Etat ne peut pas rester inattentif, son aide et son rôle s'avèrent ainsi, primordial pour la croissance globale de l'emploi et pour éradiquer le chômage. Ce phénomène pour lequel il n'y a pas d'explication satisfaisante, se baissera certainement mais ne disparaîtra pas.

Pour évaluer le nombre d'emploi qu'il faudrait créer afin d'éradiquer le chômage et de satisfaire les besoins sur le moyen terme, il va falloir se disposer des données de base permettant d'assurer cette demande.

La composition par âge ou par groupe d'âge d'une population (jeunes, adultes, personnes âgées), c'est-à-dire la structure de la population, est l'un des éléments fondamentaux dans la projection de la population totale et sa dérivée active dans le temps.

A la structure par âge, vient s'ajouter l'accroissement démographique qui sera à longueur de temps un obstacle au développement économique; " cet accroissement démographique est perçu comme une charge lourde en terme de prise en charge financière au détriment des investissements productifs générateurs de richesses économiques"⁽⁸⁾.

Il est vrai que la croissance démographique rapide, génère une structure par âge jeune, la consommation par conséquent, est plus

intense. Les dépenses en éducation, santé et autres portent préjudice aux investissements économiques; cette situation aura une répercussion sur les besoins de long terme; elle provoque une forte demande d'emploi, une fois que les jeunes atteindront l'âge de dix-huit ans, un âge légal à la rentrée dans la vie active.

c / Secteur de la santé :

Les efforts déployés vers le secteur sanitaire, ont assuré des performances considérables, et des principaux indicateurs les attestent tels que: nombre de lits, nombre du personnel (médical, paramédical et administratif), ... Cependant, malgré que le taux de mortalité, bien qu'en nette régression, reste encore élevé notamment, au niveau de la mortalité infantile qui est souvent, utilisée comme indice pour évaluer les besoins.

Toutes les données démographiques et épidémiologiques, montrent que l'accent doit être souligné pour la prise en charge des problèmes, et avoir une force reproductive de travail, qui n'est assurée que par un état de santé résultant d'un certain équilibre entre l'individu et son environnement qui est l'ensemble des forces biologiques, physiques et sociales, capables d'agir sur l'être humain et de modifier son comportement et sa santé.

Selon la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé :" la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et non pas l'absence de maladie".

« Il est bien évident que la recherche médicale, a besoin elle aussi, de données statistiques à un niveau national ou régional, autant dans des études de causes de mortalité, que dans la planification sanitaire, et d'un certain nombre d'indicateurs démographiques, comme les taux de natalité, fécondité et de mortalité, sont couramment utilisés dans le domaine. L'état civil est la

seule source nationale qui permet de suivre l'évolution des causes de mortalité, un des grands secteurs de recherche statistique en médecine.

Il peut y avoir ici ou là des enquêtes spécifiques sur une ou plusieurs causes de mortalité, mais, elles sont souvent, locales ou à partir d'un faible échantillon. Par ailleurs, il ne faut pas cacher la qualité souvent médiocre, des statistiques de causes de décès enregistrés à l'état civil. »⁽⁹⁾

Il faut donc, s'orienter vers la mise en place d'un réseau d'infrastructure (hôpitaux, centres de santé, polycliniques, ...) dense, coordonné, suffisant facilement accessible à la population et permettant d'assurer à tous, des soins, tout en utilisant les ressources matérielles et humaines, équitables et spécialisées (personnelles administratives, médicales et paramédicales) à travers tout le territoire et pour tous les âges.

« L'estimation des besoins, se fait selon la technique des rations ou encore la densité, en projetant la population et les densités dans le temps, puis, en multipliant les densités projetées par la population projetée pour obtenir les effectifs nécessaires à l'horizon de cette projection, ainsi, que les infrastructures.

La technique basée sur la densité, suppose que la consommation des besoins, ne dépend pas de la structure par âge de la population, autrement dit, on suppose que la densité globale est la même pour tous les âges. Or, si on utilise la densité de la consommation par âge et si la structure de la population change au cours du temps, ce qui est vrai, on aboutira à une évolution des besoins, qui est différente de celle qu'on aurait obtenue si on avait maintenu la densité constante par âge.

Le problème, c'est qu'il est difficile d'estimer les densités par âge en absence d'informations statistiques issues d'enquête sur la

consommation des biens et services médicaux. »⁽¹⁰⁾.

L'évaluation quantitative et qualitative d'un système de santé, ne sera possible que si les données statistiques de base issues des recensements, des enquêtes spécifiques dans le domaine et notamment de l'état civil, sont disponibles. Elles sont utilisées pour étudier et prévoir les besoins, autant pour l'individu, que pour la société semblable au principe selon lequel "la santé d'une économie est liée à celle de son peuple".

A titre d'exemple, on peut ajouter au taux de mortalité infantile et juvénile, le nombre d'enfants mis au monde par une femme, selon l'âge et le sexe, et le nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans). Ce sont des données indispensables pour la mise en place d'un programme de protection maternelle et infantile (P.M.I.).

Conclusion :

Ainsi, il est nécessaire et souhaitable à chaque individu, de déclarer les faits d'état civil: naissances, décès, mariages...dès leur survenue, afin de lui permettre de répondre aux exigences de l'administration et de s'échapper aux multiples difficultés bureaucratiques rencontrées, qui peuvent peser lourdement, et qui seront un frein et une entrave au développement.

L'état civil est la première source de données sur le mouvement naturel, celui-ci comprend les naissances, les décès, ainsi que les mariages, qui constituent les faits d'état civil. « IL a été créé à des fins administratives autant que preuve écrite de certains évènements individuels et autant que source de renseignements pour l'état, et pour faire de l'observation scientifique. »⁽¹¹⁾.

Les faits de l'état civil et sa statistique, servent de base fondamentale pour la recherche démographique et de passage pour toutes les investigations à buts scientifiques et décisionnels relatifs à la vie sociale et économique des pays, la scolarisation, la santé, l'emploi,...etc.

De cette courte démonstration, on affirme que la disponibilité de: Taille de la population à un temps donné, Composition par âge et par sexe (structure de la population), différents taux de natalité, mortalité générale, infantile, juvénile, taux d'accroissement..., se présentent comme des points essentiels dans les travaux de planification.

Il est nécessaire de souligner l'importance de la disponibilité des données générales et détaillées sur la population et sur ce qui est connu comme un phénomène démographique, la connaissance des caractéristiques de la population et son évolution, d'où la projection de la population totale dans laquelle, on déduira l'évolution de la population active, scolarisable et autre.

L'intérêt à enregistrer les actes des faits d'état civil, dépasse le cadre strict de la démographie, en permettant d'évaluer la mobilité socioprofessionnelle, le niveau culturel des populations....

« Sans aucun doute, le dépouillement et l'exploitation des informations recueillies à travers l'état civil, sont d'un grand intérêt pour la connaissance de la démographie historique. Car, une fois que l'individu a enregistré tous les évènements relatifs à sa vie, à savoir : les naissances, les décès, le mariage..., on peut à ce moment là, retracer toute son histoire démographique, reconstituer les familles, ainsi que la population entière ».⁽¹²⁾

« Toute planification et toute prévision ont besoin d'un certain nombre de données de base, dont certaines proviennent de l'état civil

(naissances, décès, mariages, divorces, ...etc) »
(13)

Bibliographie:

1. سعد، عبد العزيز، (2010). " نظام الحالة المدنية في الجزائر". ط.3. الجزائر: دار هومة. ص. 50.
2. **BEN MESSAOUD M. (1977)**, " Pour une amélioration des statistiques de l'état civil en Algérie ", Mémoire de fin d'études, institut des techniques de planification et d'économie appliquée, Alger.110 pages. P.19.
3. **RELAND PRESSAT**, (1978), Dictionnaire de démographie, presses universitaire de France, Montréal, paris, p249.
4. **BEN MESSAOUD M.**, op. cit., p. 104.
5. **NATION UNIE, (1999)**, Manuel des nations unies, New York, 59 pages. P.2.
6. **BEN MESSAOUD M.**, op. cit., p. 87.
- 14.
7. **SALHI M. (2005)**, "Les cours de magistère en démographie".
8. **ILES A. (2001)**, " Population et développement. " In " éducation en matière de population". Ministère de l'éducation national en collaboration avec le fonds des nations unies pour la population, Avril 2001,141 pages. P.30.
9. **TABUTIN D. (1984)**, " La collecte des données en démographie, méthode, organisation et exploitation, département de démographie, Université Catholique de Louvain, Ordina éditions, Liège (Belgium), 258 pages. P.65.
10. **SALHI M.** op. cit.
11. **TABUTIN D.** , op. cit., p. 28.
12. **TABUTIN D.** , op. cit., p. 24
13. **TABUTIN D.** , op. cit., p. 65